

Infolettre

AGESSS



À TOUS LES MEMBRES ACTIFS ET RETRAITÉS

Le 1^{er} février 2018

Bonjour à tous,

Le 31 janvier dernier, le chroniqueur Patrick Lagacé a publié un article intitulé [« Voici le visage des soins infirmiers »](#) lequel rapportait le cri du cœur lancé sur Facebook par madame Émilie Ricard, infirmière, laquelle a fait les manchettes depuis les dernières heures.

Dans sa chronique, monsieur Lagacé soutient que les gestionnaires ont peur de telles sorties publiques dénonçant les difficultés du réseau de la santé et des services sociaux.

Malheureusement, monsieur Lagacé ne nous a pas contactés afin d'obtenir nos commentaires quant à la réalité vécue par les gestionnaires et leurs réactions face à un tel cri du cœur.

Ainsi, nous lui avons fait parvenir un courriel dont voici un extrait :

« L'AGESSS représente 6500 gestionnaires du réseau de la santé et des services sociaux. Nous sommes la plus grande association de gestionnaires au Québec tous secteurs confondus.

*Nous avons pris connaissance avec grand intérêt de votre chronique du 31 janvier 2018 intitulée "Voici le visage des soins infirmiers". La situation décrite par madame Émilie Ricard est à l'image de la réalité vécue par tous les acteurs du réseau incluant les gestionnaires. Vous comprendrez donc notre déception quant à vos propos à l'égard de ceux-ci, plus particulièrement quant à cette affirmation **"Il ne faut pas être un fin limier pour comprendre pourquoi les gestionnaires du réseau ont peur de cris du cœur comme celui qu'a lancé Émilie Ricard : parce que mis bout à bout, ils dessinent quelque chose comme la vérité..."**.*

Il faut encourager ces sonneurs d'alerte qui dépeignent les difficultés du réseau, car ils interpellent la population et obligent un ministre de la santé et des services sociaux obtus à justifier sa réforme vis-à-vis celle-ci. À cet égard, l'AGESSS a fait plusieurs sorties publiques dénonçant les conditions d'exercice difficiles des gestionnaires. Nous vous invitons à prendre connaissance de nos communiqués de presse (disponibles sur notre site Web) et, plus particulièrement, de [notre communiqué de presse du 23 mai 2017](#) dans

lequel nous dressions le portrait de ces difficultés. À sa lecture, vous constaterez que la réalité des gestionnaires n'est pas si différente de celle décrite par madame Ricard et vécue par les infirmières du réseau. Ainsi l'AGESSS, au nom de ses membres, a également régulièrement sonné l'alerte sur l'état du réseau.

Ce serait un plaisir d'avoir l'occasion de discuter avec vous du visage d'un autre acteur du réseau que sont les gestionnaires. »

Depuis plusieurs années, nous mettons nos énergies à faire connaître votre réalité, à sensibiliser la population et les médias sur le travail que vous accomplissez, de même qu'à s'assurer du respect de vos conditions de travail par le gouvernement.

Soyez assurés que votre Association entend poursuivre ses actions publiques, politiques et médiatiques afin que votre voix soit entendue sur toutes les plateformes et que votre réalité soit connue de tous.

L'équipe de l'AGESSS |



Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux
601, rue Adoncour, bureau 101
Longueuil (Québec) J4G 2M6
T : 450 651-6000 | SF : 1 800 361-6526 | F : 450 651-9750
agesss@agesss.qc.ca | www.agesss.qc.ca

Suivez-nous sur les médias sociaux ! Facebook [AGESSS](#) - Twitter [@agesss_info](#)

This information is not available in English. For further details concerning this email, please contact us at 450 651-6000 or 1 800 361-6526.

Si votre courriel ne supporte pas les liens hypertextes, veuillez copier et coller le lien dans votre navigateur.

Prenez note que certains établissements ne vous donnent pas accès à des sites Web extérieurs ou encore que seuls certains sites Web présélectionnés vous sont accessibles. Il est donc possible que l'hyperlien contenu dans ce message ne fonctionne pas. Pour remédier à cette situation, vous pouvez nous transmettre votre adresse de courriel personnel. Il suffit d'envoyer cette information à agesss@agesss.qc.ca. Merci de votre collaboration.

Pour vous désabonner des envois de l'AGESSS, veuillez nous en faire part par courriel à agesss@agesss.qc.ca. Prenez toutefois note que toutes les informations de l'AGESSS sont dorénavant transmises par voie électronique seulement.